

# Registre du logeur - Taxe de séjour

## Hébergement classé

**Votre hébergement locatif**  
Adresse du logement :  
Type:  
Capacité d'accueil maximum :

**Vos coordonnées personnelles**  
Nom et prénom :  
Adresse :  
Code Postal :  
Mail :  
Ville :  
Téléphone:



**Année : 2019**  
**Collecte du 1er janvier  
au 31 août**

Calcul:  $C \times D =$  montant total

Dates de séjour		Nombre de nuitées (A)	Nombre de personnes	Nombre de nuitées totales	Tarif taxe de séjour par	Montant total par séjour	Location effectuée par plateforme en ligne (préciser laquelle)
<b>TOTAL</b>							

Le registre du logeur, accompagné de votre règlement (à l'ordre du Trésor Public), est à déposer à l'Office de Tourisme dans les 15 jours qui suivent la fin de la collecte (15 septembre)



Connectez-vous au portail <https://taxe.3douest.com/iledyeu> pour simuler votre calcul et régler en ligne



Le guide taxe de séjour est consultable en ligne : [www.mairie.ile-yeu.fr](http://www.mairie.ile-yeu.fr) ou [www.ile-yeu.fr](http://www.ile-yeu.fr) et sur place à l'Office de tourisme (rue du Marché) et au service DPS (rue du Coin du Chat).

Sous réserve de vérification par  
le régisseur,

Date

Signature

Dates de séjour		Nombre de nuitées (A)	Nombre de personnes assujetties (B)	Nombre de nuitées totales A x B (C)	Tarif taxe de séjour par nuitée (D)	Montant total par séjour	Location effectuée par plateforme en ligne (préciser laquelle)
Date arrivée	Date départ						
Report Feuille précédente >							
<b>TOTAL</b>							

Le registre du logeur, accompagné de votre règlement (à l'ordre du Trésor Public), est à déposer à l'Office de Tourisme dans les 15 jours qui suivent la fin de la collecte (15 septembre)

Sous réserve de vérification par le régisseur, Date Signature